



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Paris, le 23 janvier 2020

A l'attention
des Présidents et des Directeurs des établissements de l'enseignement supérieur
des Directeurs Généraux de Crous

Objet : « Les Rencontres de la valorisation des campus » – 2 juin 2020 – Campus Condorcet

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et ses partenaires organisent « Les Rencontres de la Valorisation des Campus » le 2 juin 2020 au Campus Condorcet.

L'enseignement supérieur connaît de profondes transformations selon une triple logique d'autonomisation, de territorialisation et d'émergence de nouvelles missions.

Les tiers lieux, nouveaux espaces et lieux d'accueil contribuent au développement économique et à l'innovation, au renforcement de la formation professionnelle et de la culture entrepreneuriale en lien avec les territoires. Ils sont autant de moyens qui bénéficient à l'ensemble de la communauté universitaire et participent à la réussite étudiante.

Depuis 2018, l'article L. 2341-2 du code général de la propriété des personnes publiques offre la possibilité aux établissements de développer une stratégie de valorisation de leur patrimoine, ce qui a conduit le ministère à élaborer un guide pour les accompagner dans leurs démarches aux côtés des territoires et des acteurs économiques.





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La journée du 2 juin a pour objectif de faire se rencontrer les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les acteurs de l'immobilier et les acteurs territoriaux, pour favoriser leur connaissance mutuelle.

Cet événement s'articulera autour d'un espace d'exposition et de conférences, avec des moments privilégiés qui permettront aux établissements de présenter leurs actions de valorisation, réalisées ou envisagées, devant les spécialistes de l'immobilier (autres établissements, partenaires locaux, prestataires, financeurs etc.).

A ce titre, nous vous invitons à renseigner le dossier de présentation joint en annexe avant le **31 mars 2020**.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements, l'expression de toute ma considération.

La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Anne-Sophie Barthez

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

« Les Rencontres de la valorisation des campus » – 2 juin 2020 – Campus Condorcet

Objectif du dossier de présentation

L'objectif de ce dossier de présentation est de recueillir auprès des établissements des exemples d'opérations de valorisation des campus qui pourraient être présentés lors des « Rencontres de la valorisation des campus » au Campus Condorcet le 2 juin 2020.

1. Informations générales sur le projet de valorisation de campus :

Etablissement concerné	Nom du projet	Destination de l'opération	Utilisateurs / bénéficiaires	Porteur du projet au sein de l'établissement	Acteurs et partenaires	Etat d'avancement	Montant de l'investissement	Financement le cas échéant
<i>Par exemple Université x Ecole X</i>	xxx	<i>Résidence hôtelière</i>	<i>Chercheurs et autres publics externes à l'Université</i>	<i>Par exemple : DGS, Direction du patrimoine ...</i>	<i>Métropole CROUS Exploitant privé ...</i>	<i>Programmation</i>	<i>XXX</i>	<i>principaux financeurs</i>

2. Le projet

a. Les grandes lignes du projet

b. En quoi le projet s'inscrit-il dans la stratégie immobilière de l'établissement ?



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

c. Quels sont les besoins couverts par le projet, la démarche ?

- ▶ Besoins de la communauté universitaire (personnels et étudiants)
- ▶ Besoins du territoire et de ses acteurs publics et privés
- ▶ Autres

3. Quel est le montage retenu ou envisagé pour la réalisation du projet ?

- ▶ Nature des actifs concernés (foncier public, foncier privé, bâtiment existant, ...)
- ▶ Montage financier et juridique retenu ou envisagé (identification d'un partage du risque le cas échéant)
- ▶ Montage technique retenu ou envisagé

4. Quel est le modèle économique du projet (en distinguant les coûts d'exploitation-maintenance et les revenus générés le cas échéant)?

5. Quelles sont les externalités positives du projet (impact environnemental et sociétal, services à la communauté, attractivité, lien avec le tissu socio-économique...)?



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

6. Quels sont les facteurs clés de succès ?

7. Quelles ont été ou sont les difficultés rencontrées et les propositions d'améliorations ?

8. Qui est le contact du projet ?

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse mail :
Numéro de téléphone :

Dossier de présentation à retourner avant le 31 mars aux adresses suivantes :
caroline.richet@enseignementsup.gouv.fr; julie.hernandez@enseignementsup.gouv.fr